

#### 5.3.5.4 Perceptions du projet depuis les axes de circulation principaux

Comme indiqué au 5.3.4.3, plusieurs facteurs de perceptions sont à prendre en compte depuis les axes de circulation (route ou voie ferrée) menant aux bourgs : l'observateur est en déplacement, l'observateur a un angle de vision très réduit, le sens de déplacement.

Les perceptions depuis routes principales de l'AER sont localisées sur la carte page suivante. Les impacts du projet éolien sur ces routes sont décrits ci-dessous.

##### La D948 de l'ouest au sud-est de l'AER

Cet axe relie Civray à Niort selon un axe sud-est / nord-ouest. Dans le périmètre de l'AER, elle rejoint les bourgs de Celles-sur-Belle, Melle et traverse ainsi l'AER au sud de la ZIP.

Au niveau de la traversée des bourgs de Celles-sur-Belles et Melle, les vues en direction du projet sont généralement masquées par la trame bâtie ainsi que par les alignements d'arbres qui bordent le tracé de la D948. Entre les deux lieux de vie, quelques perceptions sont possibles mais essentiellement au niveau des extrémités de pales en mouvement qui émergent au-dessus des légers relief proches. Les perceptions les plus importantes sont identifiées au niveau de la limite sud de l'AEI, même si la haie arbustive haute localisée en bord de la route départementale vient légèrement atténuer ces perceptions. **L'impact du projet éolien sur la D948 est évalué comme modéré.**

##### La D950 du sud-ouest au nord-est de l'AER

Cet axe relie Saint-Jean-d'Angély à Poitiers et traverse l'AER selon un axe sud-ouest / nord-est.

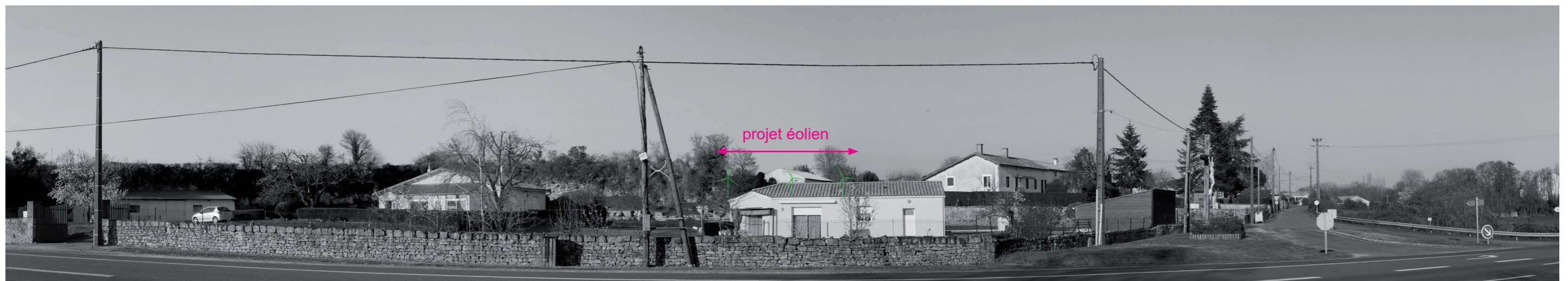
La route est généralement bordée de haies hautes, masquant les visibilitées vers le projet éolien. Lors de

la traversée des bourgs, la trame bâtie génère également des obstacles visuels en direction du projet éolien de la Foye. Deux principaux tronçons de visibilitées sont identifiés. Au niveau du secteur sud-ouest, il s'agit d'une portion d'environ 1 km localisé au niveau du lieu-dit la Ferlandrie (Vue 11 du carnet de photomontages). Dans la partie nord, on note également un tronçon de 1 km, passé le hameau de la Barre (Vue 16 du carnet de photomontages). Sur ces portions, les haies de bord de route sont généralement moins étoffées et les espaces de champs contigus au tracé ouvrent des visibilitées assez nettes vers le projet éolien. En revanche, le long des autres tronçons de route, les haies sont généralement continues et de hauteur importante, ce qui masque souvent les perceptions du projet. **L'impact du projet éolien est évalué comme faible.**

##### La D737 au sud et à l'ouest de l'AER

Cet axe relie St-Maixent-l'Ecole à Chef-Boutonne.

Pour la partie du tracé localisée au sud de l'AEI, les visibilitées vers le projet éolien sont relativement franches, permises par la perspective formée par la route en direction des éoliennes et du fait que la trame bocagère soit très réduite. Néanmoins, les éoliennes restent assez lointaines et la partie inférieure est généralement masquée par les effets du relief ou la végétation le recouvrant, ce qui estompe les perceptions. Pour la portion nord du tracé, quelques tronçons de visibilitées continues en direction du projet sont identifiés où l'absence de haies en bord de route permet des visibilitées assez nettes en direction du projet. Les haies bocagères et les boisements sont néanmoins plus développés dans cette partie, ce qui limite les vues sur le projet. Lorsqu'il est visible, la végétation localisée sur les reliefs au second plan estompe encore sa perception. **L'impact du projet est évalué comme modéré pour le tracé sud et faible pour la portion localisée à l'ouest de l'AER.**



Photographie 108 : Vue sur le projet éolien depuis la D948, au sud de l'AER près de la limite sud de l'AEI (Vue 18 du carnet de photomontages).